



DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES et
JURIDIQUES
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
SERVICE des MARCHÉS PUBLICS
JFD/MCL

MAIRIE DE PÉRIGUEUX

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

Collectivité qui passe le marché :

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson - B.P. 20130 - 24005 PERIGUEUX CEDEX
☎ : 05 53 02 82 00 - 📠 : 05 53 07 09 52

Objet du marché et lieu d'exécution :

Marché de maîtrise d'œuvre pour la valorisation du patrimoine gallo-romain des quartiers de Vésone et de la Cité à Périgueux

Code CPV principal : 71200000

Nature des prestations :

Marché de prestations intellectuelles

La mission confiée est de type mission loi M.O.P. du 12 juillet 1985 et au décret d'application du 29 novembre 1993.

La présente consultation a pour objet de confier à un bureau d'études spécialisé la mission maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un parcours de mise en valeur du patrimoine des quartiers de Vésone et de la Cité qui comporte 11 stations et des stations complémentaires.

Ce marché fait suite à la mise en place, en 2018, d'un parcours de préfiguration du projet, que le futur titulaire devra prendre en compte.

Montant estimatif des travaux : **1 126 150 € HT**

La mission confiée au titulaire du marché sera de type loi MOP comprenant les éléments suivants :

- avant-projet sommaire (APS),
- avant-projet définitif (APD),
- étude de projet (PRO),
- assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT),
- visa des études d'exécution (VISA),
- direction d'exécution des contrats de travaux (DET),
- assistance au maître d'ouvrage pour la réception (AOR).

Mode de passation :

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016
Marché à prix global et forfaitaire. Marché de prestations intellectuelles

Contenu et durée de la mission :

Les prestations sont dévolues en un seul lot.
Le marché comporte une tranche ferme et 3 tranches optionnelles

Tranche ferme

La tranche ferme concerne la phase projet (APS, APD, PRO) ainsi que les phases de réalisation (ACT, VISA, DET, AOR) pour 3 stations prioritaires.
Délai de trois mois,

Tranches optionnelles

Les tranches optionnelles concernent les mêmes missions pour d'autres stations.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

(documents constituant la candidature) :

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- attestation d'assurance en responsabilité civile et professionnelle,
- Qualifications professionnelles éventuelles,
- Un dossier de références
- composition de l'équipe et CV des intervenants

A minima, l'équipe sera composée de :

- un architecte scénographe,
- **un architecte du patrimoine ou un architecte en chef des MH**

Date limite de réception des offres :

Les offres devront être déposée sur le profil acheteur de la Commune de Périgueux avant le :

Judi 24 Janvier 2019 avant 12 heures

Par l'intermédiaire du site www.marches-securises.fr

Les candidatures seront entièrement rédigées en français.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

- Composition de l'équipe (20%)
- Références (20%)
- Valeur technique (20%)
- Prix (40%)

Unité monétaire utilisée : L'euro

Modalités de financement et de paiement du marché :

Le financement sera effectué par la collectivité, sur fonds propres.
Règlement par acomptes effectués sur présentation de décomptes d'étape.

Retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation des entreprises pourra être obtenu gratuitement sur le site www.marches-securises.fr.

Délai de validité des offres : 200 jours.

Renseignements divers

- Recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l'offre, désignation de l'attributaire du contrat...).

- Modalités de financement et de paiement du marché

La Ville de Périgueux financera l'opération objet du marché à partir de ses fonds propres.
L'unité monétaire sera l'euro.

- Délai global de paiement

30 jours par mandat administratif pour chaque facture.

Date d'envoi à la publication : Jeudi 20 Décembre 2018

★ ★ ★